

# REGLEMENT PARTICULIER 2025 / 2026

DMU11-7 (Masculin - U11)

Poussins

## ART. 1



Le Comité Départemental " **DISTRICT TERRIEN** " organise pour la saison 2025 / 2026, un championnat « **DMU11-7(Masculin - U11)** » : appelé

**DMU11-7 en 3 niveaux TD4, TD5, TD6**

Les clubs doivent être en règle avec l'article 1 des règlements départementaux, régulièrement qualifiés pour la saison en cours et avoir vu leur candidature retenue par la Commission Sportive du **DISTRICT TERRIEN**.

Les matchs se joueront en 4 x 6 minutes.

**Pas de prolongation en cas de résultat nul (sauf rencontre à élimination directe)**

Intervalles : 1 min entre le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> QT et entre le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> QT  
Mi-temps de 5 min entre le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> QT.

## ART. 2

L'horaire officiel des rencontres est fixé au **SAMEDI 15H30** sauf horaire indiqué.

## ART. 3

### **1<sup>ère</sup> PHASE**

**La 1<sup>ère</sup> phase du championnat se déroule en match aller-retour du  
08 novembre 2025 au 14 décembre 2025 avec :**

#### **DMU11-7-P2 TD4 : 4 poules de 4 équipes**

- a) Les 2 équipes qui descendent du brassage départemental.
- b) Les équipes classées 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du brassage **DMU11-7 TD4** des poules A, B et C.
- c) Les équipes classées 1<sup>ère</sup> du brassage **DMU11-7 TD5** des poules A à E.

#### **DMU11-7-P2 TD5 : 7 poules de 4 équipes**

- a) Les équipes classées 5<sup>ème</sup> des poules A, B et C et le 6<sup>ème</sup> de la poule A du brassage **DMU11-7 TD4**.
- b) Les équipes classées 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> des poules A à E et le 5<sup>ème</sup> de la poule A du brassage **DMU11-7 TD5**.
- c) Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et les 2 meilleurs 2<sup>ème</sup> (au quotient FIBA) des poules de brassage **DMU11-7 TD6**.

#### **DMU11-7-P2 TD6 : 8 poules de 4 équipes**

- a) Les équipes classées 5<sup>ème</sup> des poules de brassage **DMU11-7 TD5** B, C, D, E et le 6<sup>ème</sup> de la poule A.
- b) Les 25 équipes restantes des poules de brassage **DMU11-7 TD6** + 1 nouvel engagement.

## ART. 4

### 2<sup>ème</sup> PHASE

**Les équipes classées 1<sup>ère</sup> du championnat DMU11-7-2 TD4 des poules A, B, C et D accèdent au championnat départemental.**

**La 2<sup>ème</sup> phase du championnat se déroule en match aller-retour du 10 janvier 2026 au 5 avril 2026 avec :**

#### **DMU11-7-P3 TD4 : 3 poules de 6 équipes**

- a) Les équipes classées 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des poules A, B, C et D du championnat **DMU11-7-P2 TD4**.
- b) Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et les 3 meilleurs 2<sup>ème</sup> (au quotient FIBA) des poules A à G du championnat **DMU11-7-P2 TD5**.
- c) Les éventuelles descentes du département.

#### **DMU11-7-P3 TD5 : 4 poules de 6 équipes**

- a) Les équipes classées 4<sup>ème</sup> des poules A, B, C et D du championnat **DMU11-7-P2 TD4**.
- b) Les 4 équipes classées 2<sup>ème</sup> non concernées pour la montée et les 3<sup>ème</sup> des poules A à G de **DMU11-7-P2 TD5**.
- c) Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et le meilleur 2<sup>ème</sup> (au quotient FIBA) des poules A à H du championnat **DMU11-7-P2 TD6**.

#### **DMU11-7-P3 TD6 : 6 poules de 6 équipes**

- a) Les équipes classées 4<sup>ème</sup> des poules A à G de **DMU11-7-P2 TD5**.
- b) Les 23 équipes restantes du championnat **DMU11-7-P2 TD6**.

**ATTENTION : il est prévu 4 descentes du département, ce règlement sera ajusté en fonction des équipes du Terrien que l'on récupèrera ou pas. Cela signifierait que les 2<sup>ème</sup> concernés par la montée ne monteraient peut-être pas.**

## ART. 5

En cas de journée remise pour cause d'intempéries, la date de rattrapage est fixée au :  
**14/15 février 2026**

## ART. 6

### PHASE FINALE

Les phases finales auront lieu comme suit :

#### **DMU11-7-P4 TD4**

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et le meilleur 2<sup>ème</sup> (au quotient FIBA) des poules A, B et C du championnat **DMU11-7-P3 TD4** participeront à des rencontres pour le **TITRE TD4 POUSSINS** comme suit :

Les 1<sup>er</sup> sont classés de 1 à 3 suivant "le quotient FIBA (soit le nombre de points marqués divisé par le nombre de points encaissés)".

Le meilleur 2<sup>ème</sup> aura la position 4.

½ finales	Aller	4 contre 1	3 contre 2
	Retour	1 contre 4	2 contre 3

## DMU11-7-P4 TD5 et DMU11-7-P4 TD6

### TD5 :

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> des poules A, B, C et D du championnat **DMU11-7-P3 TD5** participeront à des rencontres pour le **TITRE TD5 POUSSINS** comme suit :

Les 1<sup>er</sup> sont classés de 1 à 4 suivant "le quotient FIBA (soit le nombre de points marqués divisé par le nombre de points encaissés)".

Les 2<sup>ème</sup> sont classés de 5 à 8 suivant "le quotient FIBA (soit le nombre de points marqués divisé par le nombre de points encaissés)".

### TD6 :

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> et les 2 meilleur 2<sup>ème</sup> (au quotient FIBA) des poules A à f du championnat **DMU11-7-P3 TD6** participeront à des rencontres pour le **TITRE TD6 POUSSINS** comme suit :

Les 1<sup>er</sup> sont classés de 1 à 6 suivant "le quotient FIBA (soit le nombre de points marqués divisé par le nombre de points encaissés)".

Les 2 meilleur 2<sup>ème</sup> sont classés 7 et 8.

- |                   |               |               |
|-------------------|---------------|---------------|
| 1/4 finales secs* | A) 1 contre 8 | B) 2 contre 7 |
|                   | C) 3 contre 6 | D) 4 contre 5 |

\*les équipes les mieux classées au quotient FIBA auront l'avantage du terrain

1/2 finales aller \*\* Vainqueur D – Vainqueur A

Vainqueur C – Vainqueur B

1/2 finales retour\*\* Vainqueur A – Vainqueur D

Vainqueur B – Vainqueur C

\*\* les équipes les mieux classées au quotient FIBA se déplaceront à l'aller et recevront au retour.

**Les 1/4 finales secs auront lieu les 02 et 03 mai 2026**

**Les 1/2 finales aller auront lieu les 09 mai et 10 mai 2026**

**Les 1/2 finales retour auront lieu les 23 et 24 mai 2026**

**Les équipes classées de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> place et les 2<sup>ème</sup> non qualifiés pour les phases finales (de TD4 et TD6) disputeront des matchs de classement (sur engagement) les week-ends du 02/03 mai 2026, 09/10 mai 2026 et 23/24 mai 2026.**

### ART. 7

#### CONDITIONS DE QUALIFICATIONS

Pour les rencontres en aller-retour :

Une équipe est vainqueure d'une 1/2 finale ou d'un match de barrage lorsqu'elle obtient le meilleur score total sur l'ensemble des deux rencontres, aller et retour. Il ne peut donc pas y avoir de prolongations lors du match aller mais il peut y en avoir sur le match retour, même si le score n'est pas nul à la fin de celui-ci.

Exemple 1 : Match aller, Equipe A – Equipe B => 70 – 70 => pas de prolongations.  
Match retour, Equipe B – Equipe A => 75 – 72 => Equipe B qualifiée.

Exemple 2 : Match aller, Equipe A – Equipe B => 72 – 74  
Match retour, Equipe B – Equipe A => 85 – 87 => Prolongation  
Fin de prolongation : 92 – 92 => Equipe B qualifiée.

Pour les rencontres sèches :

Une équipe est vainqueure d'un 1/4 de finale, d'une 1/2 finale ou d'une finale lorsqu'elle remporte son match sec. En cas de match nul à la fin du temps réglementaire il y aura une ou plusieurs prolongations.

### ART. 8

#### FINALE TITRE

**La FINALE aura lieu le 20 ou 21 juin 2026 (aucune dérogation possible)**

Le vainqueur DMU11 TD4 recevra lors de la finale le trophée **CHRISTOPHE ETIENNE**.

Le vainqueur DMU11 TD5 recevra lors de la finale le trophée **BERTRAND VANHAMME**.

Le vainqueur DMU11 TD6 recevra lors de la finale le trophée **CHRISTOPHE ETIENNE**.

## **ART. 9**

### **PARTICIPATION AUX PHASES FINALES**

a) Un joueur non brûlé, licencié et qualifié avant le début de la 2eme phase du championnat, qui aura participé à au moins UNE rencontre en championnat d'un NIVEAU ET/OU CATEGORIE SUPERIEUR ne peut jouer dans la phase finale que si il a disputé « environ les 2/3 des rencontres »\* sur la 2<sup>e</sup> phase du championnat.

b) Un joueur non brûlé, licencié et qualifié au cours de la 2<sup>ème</sup> phase du championnat, qui aura participé à au moins UNE rencontre en championnat de NIVEAU ET/OU CATEGORIE SUPERIEUR ne peut jouer dans la phase finale que si il a disputé « environ les 2/3 des rencontres »\* à partir de sa date de qualification.

\* « environ les 2/3 des rencontres » :

Pour une saison avec 10 rencontres jouées, cela équivaut à 6 rencontres jouées.

Pour une saison avec 8 rencontres jouées, cela équivaut à 5 rencontres jouées.

Pour le point b), la Commission Sportive District Terrien calculera, selon la date de qualification, le nombre de rencontres qu'un joueur qualifié au cours de la 2<sup>e</sup> phase doit avoir joué pour participer aux phases finales.

Les règles a) et b) s'appliquent également aux poussins surclassés et aux mini-poussins surclassés.

Exemple :

- un poussin surclassé qui aurait joué au moins une rencontre en U13, ne pourrait participer aux phases finales DMU11-7 que s'il a joué environ 2/3 des rencontres.

Le nombre de participations peut être connu dans l'édition FBI, module Edition, gestion des éditions, choisir module : compétitions et édition : liste brûlage. Une colonne « nombre participation » est présente. En cas de doute n'hésitez pas à contacter la Commission Sportive District Terrien.